

LE SEPT-SORTAIS

Bulletin d'information – n° 18 décembre 2010



Couleurs d'automne sur Sept-Sorts

LE MOT DU MAIRE

Sept-Sortaises, Sept-Sortais,

Les travaux de voirie programmés cette année se sont achevés juste avant les premiers froids et les fortes précipitations neigeuses que nous subissons depuis le début du mois. Nous nous efforçons de rendre le réseau le plus praticable possible aidés en cela par l'amélioration de notre équipement de déneigement. Les travaux de transformation du terrain de tennis en plateau multisports seront réalisés au cours du prochain trimestre. Le début d'année sera marqué par le recensement de la population, le dernier datant de 2006. Celui-ci se déroulera du 20 janvier au 19 février 2011. Je souhaite que vous réserviez le meilleur accueil possible à l'agent recenseur pendant cette période. Nous envisageons l'étude de faisabilité pour l'amélioration de la sécurité des piétons et le ralentissement des véhicules dans le bourg. Et enfin, une grande manifestation historique se prépare pour avril 2013 sur le thème du Premier Empire. La reconstitution d'une bataille et beaucoup d'animations civiles et militaires sont prévues. Vous trouverez dans ce bulletin des explications sur cet évènement. J'espère que nous pourrons participer activement à cette aventure. Je compte vivement sur les volontaires et les passionnés d'histoire.

Je souhaite à chacun et à chacune, de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2011.

François ARNOULT.

Directeur de la Publication : François ARNOULT

Rédaction : Jean-François Richard, Maryse Wauthier, Françoise Bösch, Laurent De Visch, Cécile Gueit.

LE SECRETARIAT de MAIRIE

En fin d'année, la mairie sera **FERMEE** du
lundi 27 au 31 décembre 2010.

Permanences pour les inscriptions sur
les listes électorales **mardi 29 et**
vendredi 31 décembre 2010 de 10h à
12h.

Le site internet de la commune est
régulièrement mis à jour et vous
apportera des informations utiles, pensez
à le consulter : www.sept-sorts.fr.

LISTES ELECTORALES

S'INSCRIRE avant Le 31/12/10

Vous avez jusqu'au **vendredi 31**
décembre 2010- entre 10h et 12h, délai
de rigueur, pour vous inscrire sur les listes
électorales de la commune.

Présentez-vous au secrétariat, muni de
votre carte nationale d'identité, de votre
carte d'électeur et d'un justificatif de
domicile (EDF, gaz, impôts fonciers...).

Dates à retenir :

Elections Cantonales prévues les 20 et 27
mars 2011. Les jeunes de 18 ans seront
inscrits d'office. Qu'ils s'assurent auprès
du secrétariat de leur inscription.

RECENSEMENT Militaire

Les jeunes filles et garçons âgés de 16 ans et
de nationalité française doivent se faire
recenser en mairie dans les trois mois
suivant leur date d'anniversaire, à la mairie.

Se munir du livret de famille, de la carte
d'identité et d'un justificatif de domicile.
L'attestation de recensement est obligatoire
pour notamment les examens scolaires,
permis de conduire...

Nouveauté : les jeunes qui auront 16 ans
avant le 1^{er} décembre 2011 et qui se feront

recenser avant cette date, recevront de la
part du CCAS, un chèque cadeau.

DECHETS et COLLECTES

Vous pouvez télécharger le calendrier des
collectes sur le site internet de la commune
- www.sept-sorts.fr (liens communauté de
Communes du Pays Fertois) ou vous le
procurer en mairie.

Bacs Bleus (tri) : passage exceptionnel le
mercredi 5 janvier 2011 et reprise toutes
les 2 semaines à partir du mardi 11 janvier.
(calendrier dans ce bulletin)

Ordures Ménagères : La municipalité a
décidé, afin de faire des économies, de
supprimer le ramassage des ordures
ménagères du jeudi (juin à septembre) dans
le village. **Il y aura donc un seul**
ramassage toute l'année : le lundi.

Déchets verts : Les sacs (5 par semaine et
par foyer) seront remis tous les samedis à
l'atelier municipal de 11 h 30 à 12 h **à**
compter du 2 avril 2011 ; la collecte
débutera le mercredi 6 avril 2011.

RECYCLAGE : Vous pouvez déposer en
mairie, vos cartouches d'impression usagées
sans leur emballage carton.

2 dates pour les objets encombrants :

Mercredi 9 mars 2011
mercredi 7 septembre 2011



RESSOURCES en EAU

L'effet des précipitations est de plus en plus
sensible sur les cours d'eau et la hausse des
débits habituellement constatée à cette
époque se généralise pour l'ensemble des
rivières de Seine et Marne. Le niveau des
cours d'eau justifie ainsi une levée des
restrictions pour tous la plupart des bassins
versants dont celui du Petit Morin.

Pour cela, contacter le **36 46** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

COMMUNIQUE de la CAF

Depuis le 1er septembre 2010, les jeunes de moins de 25 ans peuvent percevoir le RSA mais sous certaines conditions : Ils doivent prouver qu'ils ont travaillé à temps plein pendant 2 ans (consécutifs ou non), c'est-à-dire 3214 heures, au cours des 3 années précédant la demande. Il peut s'agir d'activités salariées ou non. Le RSA jeunes est calculé sur la même base que le RSA, variant pour chaque personne, en fonction des revenus et de la situation familiale ou professionnelle.

Pour savoir si vous remplissez les conditions d'attribution et pour évaluer le montant de votre RSA, connectez-vous sur www.caf.fr et utilisez le test d'éligibilité. Votre demande devra être déposée à la Caf ou auprès du CCAS de votre mairie.

MDPH (Maison de l'Handicap) Montage des dossiers et suivi

Permanence le MARDI MATIN à la Ferté sous Jouarre, 5 rue des Irses (ruelle donnant sur la rue de Condé - près du Point chaud) –
Tél Mme DOUX : 06 24 27 55 27

GDF SUEZ vous INFORME

Contacts utiles : Urgences gaz naturel : 0800 473 333. **Raccordement au gaz naturel :** 0 810 224 000. **Si contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita :** 0969 324 324 ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

MISSION LOCALE FORMATION – ORIENTATION – EMPLOI

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sortis du système scolaire, vous vous interrogez sur votre avenir professionnel, vous avez besoin d'aide dans vos démarches d'accès à la formation ou à l'emploi. La mission locale est là pour vous aider. Une

conseillère en insertion sociale et professionnelle vous accueille sur rendez-vous à la permanence **EMPLOI FERTOIS, 3 rue du mouton à LA FERTE sous JOUARRE- 01 60 22 02 63 (prise de rendez-vous)- Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.** (information, orientation, accès aux droits...)

DEBAT PUBLIC sur le PROJET de METRO de ROCADE AUTOUR DE PARIS (Arc Express)

La Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé d'organiser un débat public portant sur le projet de métro de rocade autour de Paris, présenté par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF). Ouvert à l'ensemble de la population, le débat porte sur l'opportunité du projet, ses objectifs et caractéristiques. Depuis le 30 septembre 2010 et jusqu'au 31 janvier 2011, des réunions publiques et un site Internet (www.debatpublic-arcexpress.org) vous sont proposés pour émettre un avis, réagir au projet ou poser une question au STIF.

SECURITE ROUTIERE



Généralisation des double-sens cyclables dans les « zones 30 » et « zones de rencontres »

Depuis le 1^{er} juillet 2010, les vélos peuvent circuler à double sens sur les voies à sens unique dans toutes les « zones 30 » et « zones de rencontres (limité à 20 km/h, où se côtoient piétons, autos et vélos)».

Quelques conseils :

Cyclistes : soyez doublement vigilants notamment aux intersections et sortie de parking.

Automobilistes : soyez doublement attentifs. Pensez à regarder des deux côtés et attention en ouvrant une portière.

Piétons : regardez dans les deux sens avant de traverser.

Deux-Roues motorisés : ne vous trompez pas de sens ! Les doubles-sens cyclables sont exclusivement réservés aux cyclistes.

entièrement rénovés, restructurés, répondant ainsi au mieux aux attentes et aux besoins des patients; la sécurité médicale et la qualité de la prise en charge sont renforcées.

Vous y trouverez : des cours de préparation à la naissance, chant prénatal, réunion mensuel avec les futures mamans, massages «bébé »...

AIDE à DOMICILE : CENTRE 77

Quelque soit votre situation familiale, votre âge, votre métier, l'Association Centre77 œuvre et agit pour et avec vous.

Notamment pour des soins, une aide-ménagère, garder vos enfants, faire vos courses... mais aussi pour vos démarches administratives, le recrutement d'un employé à domicile.

Une permanence à lieu tous les jeudis matin de 9h à 12h à l'ACIF, route de Reuil à La Ferté sous Jouarre.



CABINET INFIRMIER - OUVERTURE

Le Cabinet Infirmières Secours situé 11C rue de Courbetin 77700 Magny le Hongre assure les soins à domicile 7 jours sur 7 et 24h/24. L'équipe située sur le secteur de la Ferté sous Jouarre se compose de 2 infirmières libérales. **Tél 01.64.79.08.08.** Fax : 01.64.17.68.28.

LA TNT - TOUS AU NUMERIQUE

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion analogique hertzienne de la télévision. Cette diffusion des 6 chaînes est remplacée par une diffusion hertzienne numérique qui permet de recevoir jusqu'à 19 chaînes gratuites. Ce passage se fait progressivement en France, région par région, depuis 2009 pour s'achever fin 2011.

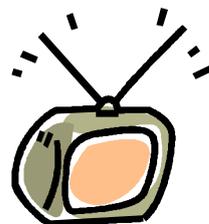
C'est la nécessité d'adapter tous ses téléviseurs à un mode de réception de la télévision numérique. Tous les postes de télévision qui reçoivent uniquement les 6 chaînes historiques par une antenne râteau ou intérieure doivent avoir été adaptés à un mode de réception de la télévision numérique pour continuer à recevoir les programmes de télé.

Pour toute l'Ile de France, le passage pour tous sera fait au 8 mars 2011.

La commune de Coulommiers, en 2009, fût la première zone pilote du passage au tout numérique.

Pour savoir, si vous êtes équipés, il faut faire un diagnostic de l'installation. Une aide peut être demandée auprès du **centre d'appels au 0 970 818 818 du lundi au samedi, de 8h à 21h ou se renseigner sur le site www.tousaunumerique.fr**

Il n'est pas nécessaire de changer de poste de télévision ni de supprimer l'antenne râteau. Il suffit d'avoir une prise PÉritel sur son poste pour pouvoir brancher un adaptateur TNT. Par ailleurs, tous les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré. Pour que chacun puisse avoir accès au numérique, la loi a prévu des aides financières. Pour connaître les conditions d'attribution des aides et obtenir un dossier de demande d'aide, les téléspectateurs sont invités à contacter le centre d'appels. Les personnes concernées doivent garder les originaux des factures d'achat et les tickets de caisse. Chacune des aides ne peut être attribuée qu'une seule fois par foyer et ne concerne que la résidence principale.



Pensez au recyclage de votre vieille télé.

La Tour Eiffel en chiffres : Inscrite aux Monuments historiques le 24 juin 1964 et au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1991.

Le rafraîchissement en peinture nécessite 60 tonnes de peinture par couche tous les dix ans. La tour compte 20 000 spots lumineux. Elle s'est inclinée de 15 cm lors de la tempête de 1999. Lancement de la TNT exactement 116 ans après son inauguration.

TRE VILLAGE

ETAT CIVIL 2010

Se sont unis :

Jean-Marc REGNIER - Nicole LOZé le 9 janvier

Fabien CLAUSEL - Laura QUESNE le 26 juin

Nouveaux nés :

Robin et Axel MORELLE le 3 février

Mattéo GAUTHIER le 17 juillet

Neyla RETIF le 19 octobre

Défunts :

José DA FONSECA VIEIRA le 6 mars

Jeanne JANNIN veuve BRU le 17 octobre

Simone LE GUESDON veuve THOMAS le 22 octobre



LA SORTIE du CCAS

Le 25 septembre 2010, le Centre Communal d'Action Sociale organisait la traditionnelle sortie pour les personnes de 65 ans et plus domiciliées sur la commune. C'est vers Paris que le car est parti tôt le matin. Le petit groupe a embarqué pour une promenade de 2 heures sur le Canal St Martin; au fil des écluses chacun a pu découvrir la Rotonde de la Villette, l'ancien couvent des Récollets, la façade de l'Hôtel du Nord près de l'écluse et la passerelle rendues célèbres par Arletty et Louis Jovet dans le film « Hôtel du Nord ». Ce fût également le moment de naviguer sous la voute « souterraine » construite dans sa partie la plus longue par Haussmann, et rallongée en 1906. Elle suit le tracé des bd Jules Ferry et Richard Lenoir.

La partie sous la colonne de Juillet est la plus ancienne (1835). Enfin la petite croisière se termina par l'arrivée dans le port de plaisance Paris-Arsenal ouvert en 1983 et construit à l'emplacement de l'ancien fossé de la Bastille. Bordé par 9000 m² de jardins, il peut accueillir 230 bateaux. La 9^{ème} écluse rejoint la Seine. Ensuite, le groupe alla déjeuner dans le quartier de l'Opéra, dans un Bistro Romain. La journée se termina par la visite guidée du musée des parfums « Fragonard » où chacun pu faire quelques emplettes et se parfumer. Enfin, le car reprit la route vers Sept-Sorts via le centre de Paris.



Ecluse double Jaurès



« Atmosphère, atmosphère, est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ? » Arletty dans le film « Hôtel du Nord » sur cette passerelle

ci-dessous : Port Paris-Arsenal



aire
remettait à quatre personnes **le diplôme
de la médaille d'honneur du travail** en
récompense de plusieurs années au sein de
la même entreprise.

Mme Maryline VOGELER : Argent pour 20
ans à la Clinique de l'Ange Gardien.

M. Didier MALIGNE : Argent, Vermeil, Or et
Grand Or pour 40 ans chez Faceo France.

Mme Françoise BÖSCH : Or pour 35 années
à la Société Générale.

Mme Maryline GAMEL : Grand Or pour 40
ans chez VEOLIA.

Toutes nos félicitations pour ces
distinctions qui récompensent la
conscience professionnelle et l'adaptation
aux évolutions rapides de notre société et
du monde du travail.

Ce même jour, le CCAS innovait en offrant
pour la 1^{ère} fois, un chèque cadeau aux
jeunes de 16 ans recensés en mairie avant le
1er décembre 2010. Mlle Alexandra ETASSE
et M. Aurélian MANCHE ont été les tous
premiers jeunes à recevoir ce cadeau !

*Rappelons que la recensement obligatoire à
16 ans est une démarche civique essentielle.
Le CCAS a donc souhaité marquer cette étape
importante dans la vie de nos jeunes
citoyens.*



SPECTACLE de NOEL

Mercredi 15 décembre 2010 dans la salle de
la mairie, 34 enfants sont venus assister au
spectacle de Noël. Un lapin géant et une jolie
princesse sortis tout droit d'une forêt
magique et accompagnés d'un magicien ont
enchanté les petits et les plus grands. Les
enfants ont participé activement aux tours
de magie.

A la fin du spectacle, la princesse et
Monsieur lapin leur ont remis à chaque
enfant, un cadeau et un chocolat tandis que
le magicien sculptait des ballons. L'après-
midi s'est terminée par un bon goûter.



Bac et les trottoirs rue de la mairie ont été aménagés par l'entreprise Wiame VRD.

L'étude pour la réalisation des trottoirs devant les nouvelles habitations rue de la mairie sera réalisée quand toutes les maisons seront construites.



*La rue du Passeur et ses accotements
aménagés*

ENTRETIENS A LA CHARGE des PARTICULIERS et des ENTREPRISES

Comme chaque année et en ce début d'hiver particulièrement précoce, il est bon de vous rappeler que chaque particulier ou propriétaire d'immeuble est tenu **d'entretenir les trottoirs devant chez lui** (art. L 2212-2 Code Collectivités Territoriales – Règlement sanitaire départemental). C'est la responsabilité du propriétaire qui est engagée (articles 1382 et 1383 du code civil). C'est seulement au cas par cas et en fonction de la situation, que le Maire en vertu de ses pouvoirs de Police pourra décider le déneigement des trottoirs par la commune. **Merci donc de :**

Veiller à ce que les gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales ne soient jamais obstruées.

En cas de neige ou de gelée, **balayer** devant sa maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, **jeter du sable...**, devant son habitation.

AVIS COLLECTE DECHETS CET HIVER

La Communauté de Communes vous informe, qu'en raison des mauvaises conditions climatiques actuelles et éventuelles, la collecte des ordures ménagères se trouve régulièrement perturbée. **Avec Véolia, elle vous demande, en cas de non ramassage, de laisser vos bacs à l'extérieur. Des tournées de rattrapage seront organisées dès que les conditions climatiques et le planning le permettront.**

SALUBRITE

Nous remercions les propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer dans les rues du village et surtout de ne pas les laisser faire leurs besoins sur les trottoirs et devant les habitations (portails, portes..)
Merci pour votre civisme.



DICRIM et PCS

Prévention et Sécurité face aux catastrophes naturelles ou technologiques

En 2011, notre commune se parera de deux nouveaux documents :

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Ces documents seront mis en place afin de relater les événements connus mais aussi pour notifier les mesures préventives qui s'imposent pour la sécurité de tous. Ces mesures claires et organisées permettront que rien ne soit dû à l'improvisation mais à des réflexes d'urgence préparés.

Le DICRIM sera consultable en ligne sur le site de la mairie et un exemplaire vous sera déposé dans vos boîtes aux lettres au cours du 1^{er} semestre. Ce document sera à conserver précieusement.



Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier 2011 au 19 février 2011 sur notre commune. En 2006, lors du dernier recensement, la population était de 447 habitants.

Les chiffres de population ont un impact fort en termes de gestion communale, de finances locales, de réglementation. **Ce recensement permet :**

D'établir les populations légales de chaque circonscription administrative pour déterminer, notamment :

Le nombre de conseillers municipaux, le mode de scrutin, la dotation globale de fonctionnement (DGF) d'une commune, les règles d'adjudication des marchés, les plans et travaux d'urbanisme, la législation des loyers, la création de pharmacies, etc.

De fournir des données socio-démographiques détaillées des individus et les logements pour de nombreuses zones géographiques.

Au-delà du simple dénombrement des personnes et des logements, l'exploitation des réponses aux questionnaires fournit des résultats statistiques sur la répartition de la population par âge, sexe, état matrimonial ; l'emploi... ; la composition des ménages... ; le parc de logement...

De constituer une base de sondage pour les enquêtes de l'Insee réalisées ultérieurement auprès des ménages.

M. le Maire a nommé M. Alain LECOMTE, 3^{ème} adjoint, coordonnateur communal et Mme Cécile GUEIT, secrétaire de mairie, coordonnateur communal adjoint, pour suivre la bonne marche du recensement.

Il a nommé un agent recenseur :

Mme Denise LINIK, domiciliée à Sept-Sorts, sera chargée de recenser les logements et les habitants.

Elle commencera la collecte le jeudi 20 janvier 2011. Pour cela, elle déposera dans



chaque logement, une feuille de logement et un bulletin individuel par personne quelque soit sa nationalité et résidant habituellement dans le logement. Les étrangers présents pour quelques jours ou quelques semaines ne seront pas recensés.

Les questionnaires devront être remplis rapidement pour permettre à Mme Linik de les récupérer dans les délais impartis.

Nous comptons donc sur vous tous pour que le recensement à Sept-Sorts se fasse dans les meilleures conditions possibles.

L'agent recenseur vous présentera sa carte, merci de lui réserver un bon accueil.

TRANSPORT VERS LE CLUB du 3^{ème} AGE de JOUARRE



Nous rappelons que la commune offre le transport aux personnes adhérentes au Club de l'Age d'Or Jotrancien, qui organise chaque jeudi après-midi une rencontre à Jouarre. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à la mairie. Le transport est assuré par Navette 77, un jeudi sur deux. Pour 2011, le premier jeudi sera le 6 janvier (calendrier affiché en mairie). Vous pouvez aussi téléphoner directement à Navette 77- 06 10 09 86 38 pour réserver le taxi.

Coordonnées du Club : Salle St Paul à Jouarre - 06 60 53 25 80 - 01 60 22 24 78

Agedor.jotrancien@aliceadsl.fr

200 g de chocolat noir fondu
200 g de farine tamisée
200 g de beurre fondu
100 g de sucre
6 oeufs
1 sachet de levure

cuisson 7 mn au micro ondes
pose 1 mn et cuire 1 mn

Faire une ganache

200 g de chocolat pâtissier
1 pack de crème liquide UHT
1 ou 2 mn au micro ondes
mélanger et en couvrir le gâteau

CUISSES DE LAPIN A LA MOUTARDE

Pour 4 personnes

4 cuisses de lapin
300 g de champignons forestiers
1 échalote
2 gousses d'ail
persil
20 cl de crème fleurette
30 g de beurre
10 cl de vin blanc sec
2 cuillerées à soupe de moutarde
un peu de farine
sel poivre

Hacher le persil, peler et émincer finement l'échalote et les gousses d'ail, fariner le lapin. Chauffer le beurre et l'huile dans une cocotte et faire dorer les cuisses de lapin à feu vif. Ajouter le persil haché, les champignons, le sel et le poivre.

Verser le vin blanc et laisser mijoter 10 mn. Ajouter ensuite la crème, laisser cuire 5/6 mn à feu doux.

Hors du feu, ajouter la moutarde, mélanger le tout, et servir chaud.



*A vos fourneaux et
Bon Appétit !!!*

CITATIONS

Il n'y a rien de constant, hormis le changement. *Bouddha*

Si la matière grise était plus rose, le monde aurait moins les idées noires.

Pierre DAC.

RUBRIQUE JARDINAGE



La petite histoire des plantes médicinales.

Se soigner par les plantes est aussi vieux que l'homme... et même plus encore probablement! Les chercheurs se sont en effet aperçus que les grands signes étaient capables de choisir les plantes qui soignaient leurs maladies et leurs blessures. En revanche, les traces écrites des premiers soins sont beaucoup plus récentes. Des tablettes d'argile babyloniennes datant de 3 000 ans avant J.-C. évoquent déjà les traitements médicaux à base de plantes. Ce savoir n'était pas que local, puisqu'on le retrouve en Chine, avec le Pen ts'ao king, un traité qui date de 2 700 avant J.-C. et qui répertorie 250 plantes médicinales et leurs modes d'administration. Plus près de nous, dans l'Antiquité Gréco romaine, l'étude des plantes atteignit son apogée au 1^{er} siècle de notre ère avec Dioscoride et son traité La matière médicale, qui répertorie 600 plantes et leurs propriétés.

IDEES SORTIES

Festival DEPAYZ'ARTS sur 4 sites du département du **27 au 31 décembre 2010.**
www.depaysarts.com

Théâtre à St Jean les 2 Jumeaux « Faites comme chez vous » en mars et avril 2011 comédie policière. **Renseignements :**
01.64.35.92.62 <http://leschoutes.free.fr>

Leur objectif est la mise en place, le dernier week-end d'avril 2013, d'une reconstitution de la Bataille de St de Saint Jean Les Deux Jumeaux qui se déroula à la fin de la campagne de France, le 27 mars 1814.

Cette bataille opposa les forces coalisées composées des cosaques russes cantonnés à Jouarre et prussiens de la colonne de BOHEME arrivant de Coulommiers par Montceaux. Avec pour but de faire leurs jonctions pour traverser la Marne, aux dernières troupes de ligne de l'Empire (principalement la cavalerie) et la Garde Nationale locale constituée en renfort à la hâte.

Il y aura sur certaines communes de St Jean, Trilport, Meaux... des manifestations civiles et militaires organisées par une quarantaine d'associations, ainsi que la reconstitution de la Garde Nationale (1 bataillon par commune participante).

Le but est aussi de faire participer les habitants, les associations locales, les collectivités locales et d'une manière générale **toutes les compétences réunies au sein de toutes les communes associées au projet.**

L'association pour cet événement recherche des personnes pour adhérer et/ou participer à l'événement d'une manière ou d'une autre. Il y a eu création de plusieurs commissions pour cet événement de grande ampleur, il faudra donc gonfler les effectifs de ces dernières sur les 3 années à venir, si l'une ou plusieurs d'entre elles vous intéresse, je vous invite à aller sur le site de l'association les Grognards de la Marne

Pour chaque commune, il y aura un capitaine qui sera le correspondant particulier de la commune pour l'association.

Durant le premier semestre 2011, il y aura dans chaque commune associée à l'événement, une liste des conscrits bénévoles (et conscrites) qui sera établie pour procéder en Avril 2013 à la levée de cette même liste des conscrits pour représenter la Garde Nationale. Pour résumer, cela se déroulera sous une tente aux couleurs des grognards de la marne, avec un médecin, le capitaine et d'autres notables représentés, et cela permettra de recruter l'ensemble des volontaires pour participer aux bataillons participant aux manifestations de fin Avril 2013.

L'objectif sera donc de recruter un bataillon composé **de 50 hommes (de 16 à 65 ans), les femmes seront les bienvenues dans les bataillons de la Garde Nationale.**

Le bataillon sera entraîné pour les défilés, les prises d'armes (factice, bien sûr) et leur manipulation, etc...

Cet entraînement sera effectué selon un calendrier encore à établir.

Il est important de mettre en avant que cette reconstitution a un caractère d'intérêt patriotique, fédératif, qui permettra de se rappeler l'héroïsme de nos ancêtres et des valeurs de notre République (issu des fondations de la révolution française, mais aussi du 1er empire),

Pour adhérer à l'Association Les Grognards de la Marne, une seule adresse : <http://www.lesgrognardsdelamarne.com/adhesion.html> Sur le site, vous avez la possibilité de vous abonner en ligne ou par le biais d'un formulaire PDF à imprimer.

Alors à 850 jours environ de l'événement, faisons que la Marne grogne d'un événement grandiose pour la commémoration de ce bicentenaire.

Jean-François RICHARD

Conseiller Municipal et Correspondant défense.

Avril 2013

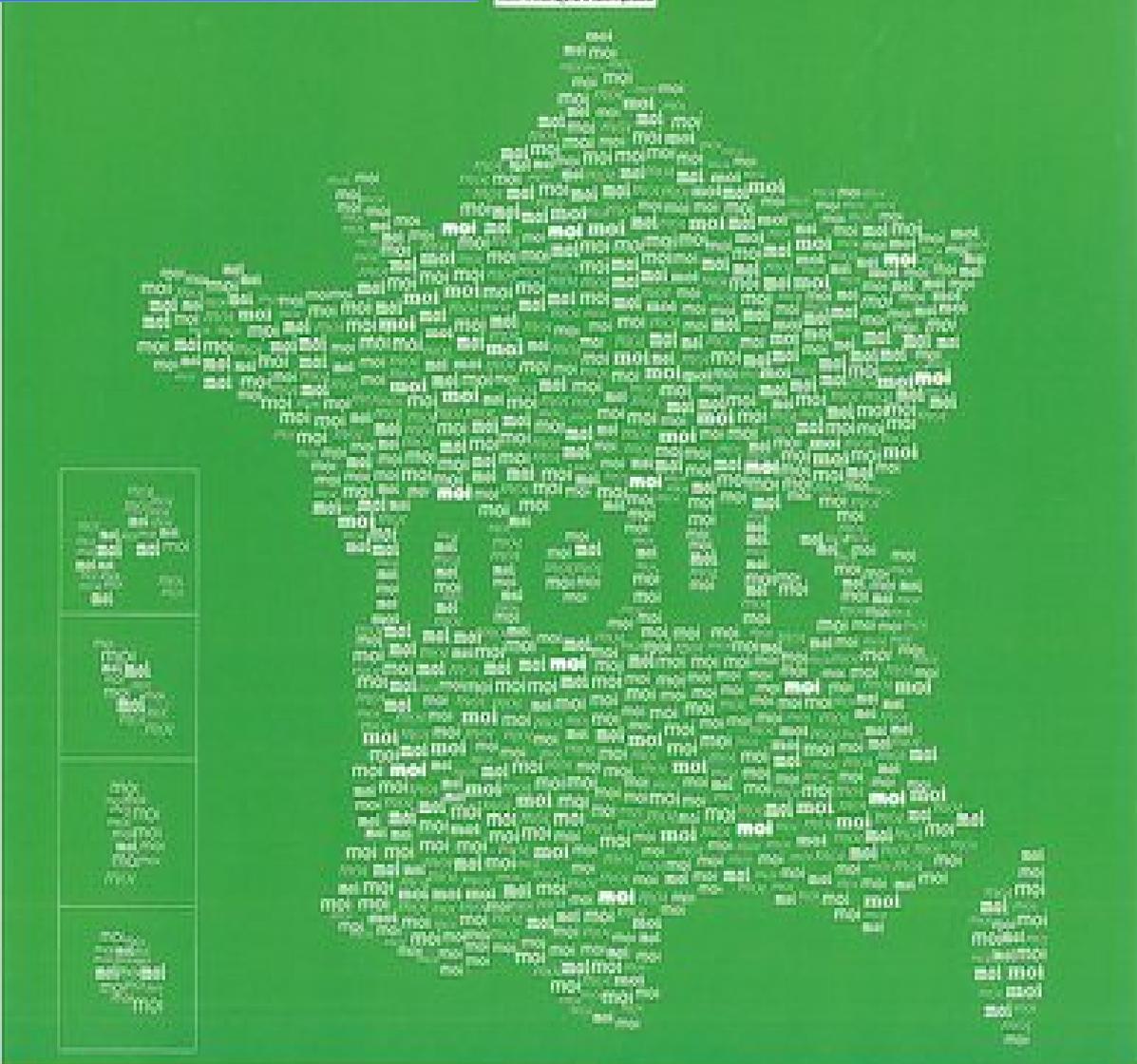
Reconstitution des batailles de Saint Jean Les Deux Jumeaux & Trilport



Prise d'armes, défilés,
bal des officiers,
marché paysan d'époque,
représentations théâtrales,
concerts, expositions,
conférences.

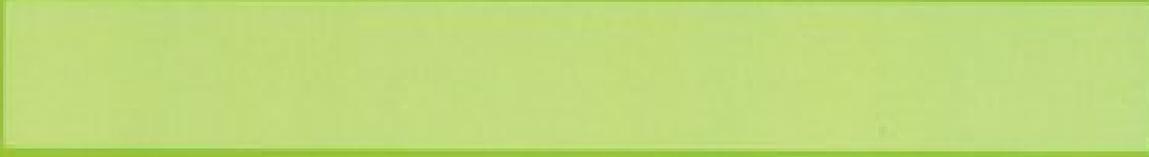
Contact: Les Grognards de la Marne 49, avenue Salvator Allende
77100 Meaux, www.lesgrognardsdelamarne.com

 Cody
MOTS
PLUS



LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE

www.le-recensement-et-moi.fr



POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ VOTRE MAIRIE OU www.insee.fr

© 2012 Insee. Tous droits réservés. Insee et le logo Insee sont des marques de l'Insee.